

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire Elective du 11 juin 2024

Date de convocation : **18 mai 2024**

Secrétaire de Séance – M. Jean-Christophe Mestres

L'Assemblée Générale Extraordinaire Elective (AGEE) du club « USC-escrime », s'est tenue le 11 juin 2024 à la Maison des Sports, 3 rue Jean Bouin 06800 Cagnes-sur-Mer.

Après avoir salué les personnes présentes, Le Président, M. Frédéric Lafleur, ouvre la séance et expose brièvement les raisons de cette élection anticipée, due à la nécessité d'avoir un Bureau nouvellement élu afin de pouvoir élire les représentants départementaux et Régionaux eux-mêmes électeurs du Bureau National de la FFE. Tout ceci devant avoir lieu avant l'ouverture des Jeux Olympiques à fin juillet 2024. Il est à noter que les statuts seront mis à jour lors de la prochaine AG.

Ensuite, le Président, comptabilise les présents et les pouvoirs recueillis et après vérification par un des participants, il en résulte le décompte suivant :

- Présents : 9
- Pouvoirs : 18
- TOTAL votants : **27** (/66 adhérents)

### 1) Vote du Règlement Intérieur

Le Président propose au vote le Règlement Intérieur (RI) qui était joint à la convocation.

Le Président précise qu'aucun RI n'existait préalablement, et que celui-ci devra permettre de mieux encadrer les activités du club.

Les adhérents présents et représentés votent à l'unanimité ce RI qui de facto devient applicable à partir de ce vote.

### 2) Election du Conseil d'Administration

Le Président rappelle la liste des candidats au Conseil d'Administration de l'USC.

Se présentent donc :

- M. Frédéric Lafleur (Président sortant)
- M. Marc Rancurel (Trésorier sortant)
- Mme. Aurélie Dubois (Secrétaire sortante)
- Mme. Sonia Berthou
- Mme. Claire Carrère
- M. Axel Gérion
- Mme. Elodie King
- M. Jean-Christophe Mestres

Le Président propose alors de passer à l'élection du Conseil d'Administration composé de 8 postes.

A l'issue du vote et après avoir comptabilisé les pouvoirs, toutes les personnes se présentant en tant que membre du Conseil d'Administration sont élues :

- M. Frédéric Lafleur : **27 voix**
- M. Marc Rancurel : **27 voix**
- Mme. Aurélie Dubois : **27 voix**
- Mme. Sonia Berthou : **27 voix**
- Mme. Claire Carrère : **27 voix**
- M. Axel Gérion : **26 voix**
- Mme. Elodie King : : **26 voix**
- M. Jean-Christophe Mestres : **27 voix**

### 3) Election du Président et du Bureau

M. Frédéric Lafleur est le seul candidat qui se présente au poste de Président.

Le CA passe au vote et réélit, à 100% des voix (26), M. Frédéric Lafleur au poste de Président du club.

Concernant les membres du bureau, le Président, conformément aux statuts, précise que le bureau doit être composé d'un Président, d'un secrétaire et d'un Trésorier. A ces trois postes, le Président souhaite ajouter un poste de Vice-Président pour le club.

Sont élus à l'unanimité

- Vice-Président : M. Jean-Christophe Mestres
- Secrétaire : Mme Sonia Berthou
- Trésorier : M. Marc Rancurel

Outre ces postes obligatoires, certains membres du CA, compte tenu de leurs compétences et à la demande du Président, acceptent la mission de leur domaine de compétence :

- Communication : Mme Claire Carrère
- Référent Jeunes : M. Axel Gérion
- Logistique événementielle : Mme Elodie King

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée par le Président qui rappelle que l'Assemblée Générale du club aura lieu à la rentrée de la saison 2024-2025, et que les prochains rendez-vous importants pour le CA sont :

- Le repas de fin de saison le 6 juillet à la Maison des Sports
- L'inventaire du matériel du club afin de prévoir la rentrée de la saison prochaine, y compris l'achat de matériel complémentaire si nécessaire

Cagnes-sur-Mer le 11 juin 2024

Frédéric Lafleur – Président de l'USC-escrime

